



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Sommation selon l'ORC 2021

Date de publication: SHAB 31.08.2022, **Publication répétée:** 30.08.2022, 01.09.2022

Numéro de publication: BH00-0000008388

Entité de publication

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel, Place des Halles 8, 2000 Neuchâtel

Sommation d'une entreprise individuelle, MDR RENOVATION - Mirko Demetrio Ramos

2. Publication

Organisation concernée:

MDR RENOVATION - Mirko Demetrio Ramos
CHE-151.019.163
le Verger 2
2075 Thielle

Remarques juridiques:

L'entreprise individuelle mentionnée n'a actuellement pas de domicile au siège enregistré. L'entreprise individuelle est donc sommée, en vertu de l'art. 934a, al. 1, CO, de régulariser sa situation légale et de requérir l'inscription, dans le délai indiqué, auprès de l'office du registre du commerce compétent. Dans le cas contraire, la radiation de l'entreprise individuelle est ordonnée par l'office du registre du commerce.

Conformément à l'art. 940 CO, l'office du registre du commerce peut également prononcer une amende d'ordre de 5000 francs au plus.

Délai : 30 jours

Fin du délai: 01.10.2022

Point de contact:

Office du registre du commerce du canton de Neuchâtel,
Place des Halles 8,
2000 Neuchâtel

Remarques:

L'entreprise n'a plus d'adresse valable à son siège et son titulaire n'a plus de domicile connu.